

C0001

Addenda

AD001-Architecture

Projet	No de Projet	Date
Collège Dawson Réaménagement bureaux d'aide aux usagers 3040 rue Sherbrooke Ouest Montréal, Québec, H3Z 1A4	23_653 Maître de l'ouvrage Collège Dawson	13 mars 2024 Nombre de pages 3 + 4 pages

Les informations qui suivent complètent (ou remplacent, selon le cas) les documents du dossier d'appel d'offre émis le 23 février 2024.

Le présent addenda s'incorpore aux documents contractuels, en fonction desquels il doit être lu et interprété et avec lesquels il doit être coordonné. Le coût de tout ce qui y est mentionné s'ajoute au prix du contrat. Les révisions qui suivent remplacent l'information contenue dans les dessins et les devis, dans la mesure indiquée, et s'y incorporent. Les soumissionnaires doivent accuser réception de cet addenda en indiquant le numéro et la date dans leur soumission, faute de quoi celle-ci pourrait être rejetée.

Clarifications du Maître de l'ouvrage

Mobilisation

Se référer au **Croquis pour mobilisation – AD001-A** ci-joint pour les indications concernant l'emplacement possible d'un conteneur à déchets ainsi que le chemin à parcourir entre le quai de chargement et la zone de travaux.

Clarifications de l'Architecte

Question 01

Q : Pour la note suivante, il nous faudrait, pour que les soumissions soient comparables, une quantité de base, svp (ou nous mentionner lesquelles ne sont pas jusqu'à la dalle actuellement) :

NOTES TYPES DE CONSTRUCTION

PEINTURE:

PRÉVOIR LA PEINTURE DE TOUTES LES SURFACES VERTICALES (GYPSE, PORTES ET CADRES), HORIZONTALES (PLAFONDS) ET DE TOUTES LES ZONES TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX, UNE COUCHE D'APPRÊT ET LE NOMBRE DE COUCHES DE FINITION NÉCESSAIRE À L'OBTENTION D'UNE FINITION UNIFORME.

PLANCHER:

PRÉVOIR L'OBTURATION EN BÉTON DES OUVERTURES AU PLANCHER SUITE À LA DÉMOLITION REQUISE PAR LES TRAVAUX DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ. (voir **mécanique** et **électricité**)

PLAFOND:

PRÉVOIR LES INTERVENTIONS REQUISES DANS LES PLAFONDS DES CORRIDORS ET DES ESPACES HORS DE LA ZONE DE TRAVAUX POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ET LA RELOCALISATION DES ÉLÉMENTS EN ÉLECTROMÉCANIQUE. (voir **mécanique** et **électricité**)

CLOISONS:

PRÉVOIR LE PROLONGEMENT JUSQU'À LA DALLE DES CLOISONS EXISTANTES QUI NE LE SONT PAS. ENLEVER LA LISSE DU HAUT EXISTANTE ET PROLONGER LES CLOISONS EXISTANTES JUSQU'À LA DALLE AVEC UNE COMPOSITION TEL QUE L'EXISTANTE. CHEVAUCHER LES NOUVEAUX MONTANTS MÉTALLIQUES AUX MONTANTS MÉTALLIQUES EXISTANTS SUR UNE HAUTEUR DE 610 mm. (voir détail **02/A700**)

R : Cette note typique et le détail **002/A700** sont retirés. Se référer aux **Modifications aux dessins** ci-bas.

Question 02

Q : Est-ce possible d'avoir plus de détails pour la partie signalisation "lettrage métallique" du plan A-800 (type de métal, épaisseur, fini, etc...)?

R : Se référer à la **Note générale 001** ci-bas.

Notes générales

001

Lettrage métallique

Se référer au paragraphe **2.6 Signalisation** de la **Section 06 40 00 Ébénisterie** du devis en architecture pour les spécifications concernant le lettrage métallique. Il est attendu que le lettrage soit fixé à l'aide d'adhésif.

Modifications au devis

Section 06 40 00 – Ébénisterie

- Ajouter le produit **QM15** à l'item **12. Quincaillerie** de la **Partie 2 – Produits**, tel que décrit ci-dessous :
 - **QM15** : Supports pour comptoirs flottants en acier 6812XX90 de Richelieu ou équivalent approuvé.

Modifications aux dessins

Page A005

- Retirer la note typique suivante :

PRÉVOIR LE PROLONGEMENT JUSQU'À LA DALLE DES CLOISONS EXISTANTES QUI NE LE SONT PAS. ENLEVER LA LISSE DU HAUT EXISTANTE ET PROLONGER LES CLOISONS EXISTANTES JUSQU'À LA DALLE AVEC UNE COMPOSITION TEL QUE L'EXISTANTE. CHEVAUCHER LES NOUVEAUX MONTANTS MÉTALLIQUES AUX MONTANTS MÉTALLIQUES EXISTANTS SUR UNE HAUTEUR DE 610 mm. (voir détail **02/A700**)

- Modifier la note de construction **C22** tel que :

 TABLES FIXES EXISTANTES RELOCALISÉES. PRÉVOIR LA MODIFICATION DES SUPPORTS EN MÉTAL EXISTANTS SELON LA NOUVELLE DISPOSITION. FOURNIR ET INSTALLER DES NOUVEAUX DESSUS DE TABLE. (voir dessins **005/A802**, **006/A802** et **007/A802**)

- Ajouter la note de construction **C24** suivante :

 NOUVEAU CABINET D'EXTINCTEUR ENCASTRÉ. (voir **protection incendie**)

Page A101

- Modifier le dessin **001/A101**, tel que selon la page révisée ci-jointe pour :
 - La modification et l'ajout de précisions à la configuration des tables fixes dans le local **2F.26**.
 - L'ajout de cotes dans le local **2F.26**.
 - L'ajout du cabinet d'extincteur près du local **2H.12-4**.

Page A700

- Retirer le détail **002/A700**.

Page A802

- Modifier le dessin **004/A802**, tel que selon la page révisée ci-jointe.
- Ajouter les dessins **005/A802**, **006/A802** et **007/A802**, tel que selon la page révisée ci-jointe.

Chevalier Morales

Pièce jointes :

Croquis pour mobilisation – AD001-A (2 pages)

23_653 - A - Dessins - 05 - Pour AD001-A – A101 – 20240313 (1 page)

23_653 - A - Dessins - 05 - Pour AD001-A – A802 – 20240313 (1 page)

Fin de l'addenda **AD001-A**



Alexandre Massé
Architecte-Associé